- LISTE ET VALEUR LOCATIVE DES ÉTABLISSEMENTS-TYPES.

fications générales : On distinguera pour la rédaction du cadre ci-dessous deux catégories : 1. Usines et ateliers ; 2. Autres établissements industriels.
Pour chaque nature d'établissement existant dans la commune et précisée col. 3, sont choisis des types les plus significatifs. En vue de faciliter les comparaisons ultérieures, les établissements sont considérés, notamment, au regard de leur utilisation, de leur situation, de leur importance, de leur état d'entretien et de leur aménagement : s'ranger à cet égard les locaux spécialement aménagés pour l'exercice d'une activité industrielle particulière et les locaux pouvant servir indifféremment à des activités industrielles ou commerciales).
Les établissements-types peuvent être situés dans la commune ou hors de la commune.
Nota : Les ateliers d'artisans non équipés d'un outillage suffisant pour leur conférer le caractère industriel et rangés de ce fait dans la rubrique des locaux commerciaux pourront néanmoins, à défaut d'établissements industriels susceptibles d'être choisis comme types, servir de termes de comparaison et, par conséquent, figurer sur la liste ci-dessous.

sifications particulières : *Col. 2 :* rappeler le numéro de la zone d'activité industrielle ou commerciale.
Col. 4 : indiquer le nom de la commune lorsque l'établissement-type est situé dans une commune autre que celle concernée par le présent procès-verbal.
Col. 9 : utiliser le code suivant : B. (bon) ; P. (passable) ; M. (mauvais).
Col. 10 et 11 : indiquer l'équipement existant en portant une croix dans la colonne correspondante.

Col. 12 : utiliser le code suivant : T.B. (très bonne) ; B. (bonne) ; O. (ordinaire) ; M. (médiocre) ; T.M. (mauvaise).
Col. 15, 16 et 22 : ne remplir ces colonnes que pour les établissements comportant des éléments spécifiques.
Col. 17 : utiliser le code suivant : B. (bail ou location verbale), C. (comparaison).
Col. 20 et 21 : valeurs à calculer pour tous les établissements-types (loués ou non).
Col. 23 à 25 : ne remplir ces colonnes que lorsque le type aura fait l'objet d'une vente récente à un prix normal.
Col. 26 : — mentionner notamment :
1° les particularités de la construction ayant une influence sur le niveau du loyer (construction légère ou en dur, etc.) ;
2° la surface approximative des terrains affectés à l'exploitation (cours, chantiers, lieux de dépôt, parkings, etc.) ;
3° la date de la dernière revision du loyer et les modalités de jouissance prévues au bail (faculté de sous-louer, d'exercer plusieurs activités, de céder pour toutes activités industrielles ou commerciales), ainsi que, le cas échéant, les corrections apportées au montant du loyer pour déterminer la valeur locative ;
— porter la mention « Valeur locative cadastrale provisoire », lorsque l'établissement-type n'est pas situé dans la commune concernée par le procès-verbal et que sa valeur locative cadastrale définitive n'a pas encore été arrêtée par le Directeur des Services fiscaux compétent.

Numéro d'ordre (numérotage continu)	Zone d'activité	Nature de l'établissement (usine, atelier, atelier-boutique, atelier et hangar, atelier et dépôt, etc.)	Situation : Rue, numéro, lieudit, etc.	Propriétaire : Nom, dénomination sociale, etc.	Exploitant : Nom, dénomination sociale, etc.	Exploitant : Nature de l'activité exercée	Caractéristiques générales : Année approximative de construction	État d'entretien	Équipement : Chauffage	Équipement : Ascenseur ou monte-charge
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
		1. Usines et ateliers								
1	1	Atelier	Rue Sabatier, 9 B			Fab. confections	Anc°	P		
2	2	d°	Rue Dr Roux, 40			Mécanique Cle	Anc.	P		
3	2	d°	Av. de Lautrec, 12			Menuisier	Anc.	p		
4	2	d°	Rue St Louis, 29			Fab. bonneterie	1910	M		
5	2	d°	Rue Pasteur, 12			Mécanique Auto	1933	P	X	
6	2	d°	Rue Maroulet, 122			Mécanique Générale	1852	P		
7	2	d°	Rue Fermat, 15			Fab. bonneterie	1930	P		
8	2	d°	à Hauterive			Fab. de persiennes	1963	B		
9	1	d°	Rue Chambre de l'Edit 44			Confections	1900	P		
10	2	d°	Bd Henri Sizaire, 55			Fab. articles pêche	1900	P		
11	2	Usine	Av. Albert 1er, 38			Const. Mécanique	1850	M		
12	2	d°	Rue Camp de César, 12			Fab. bonneterie	1920	P	X	
13	2	d°	Pont de Sair			Fab. Pts Chimiques	anc	P		
14	2	d°	LOU CESQUAS			Fab. embal. plastiques	1880	M		
15	2	Usine	Lespinassette			Filature Laine	1956	B	X	
16	2	d°	à Mélou			Retordage	1930	P		
17	2	d°	Chemin de Fitèle			Fab. d'ouates	1930	P	X	
18	2	d°	Chemin des Porches			fab. bonneterie	1920	B	X	
19	2	d°	Chemin de Fitèle			Manuf. tissus	1890	B	X	
	2	- AUTRES ETABLISSEMENTS								
20	2	Hangar dépôt	Bd Albeft Thomas, 39				1961	B		

Valeur de l'emplacement dans la zone d'activité	Surface : réelle totale	Surface : pondérée totale	Élément spécifique : Nature	Élément spécifique : Nombre (ou autre caractéristique)	Valeur locative : Mode d'évaluation	Valeur locative : Totale	Valeur locative : au mètre carré de surface pondérée	Valeur locative : au mètre carré de surface pondérée : encadrant inférieur	Valeur locative : au mètre carré de surface pondérée : encadrant supérieur	Valeur locative : à l'élément spécifique	Valeur vénale	Taux : d'intérêt	Taux : de capitalisation	Observations
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
	m²	m²				F	F	F	F	F	F	%		
			Type											
B	43	43	1		B	1600	37	29	44					
O	80	80	2		B	1800	22	17	26					
O	180	150	3		B	2400	16	13	19					
O	286	210	4		B	5400	25	20	30					
O	230	224	5		C	4800	21	16	25					
M	400	252	6		B	4800	19	16	23					Chantier : 120 m2
O	384	264	7		B	5000	22	17	26					
O	940	350	8		C	7200	20	16	24					Cour chantier : 600 m2
M	524	377	9		B	6600	18	14	22					
O	520	394	10		B	8400	21	16	25					Cour : 120 m2
O	642	456	11		B	7200	16	13	19					
O	850	627	12		B	12000	19	16	23					
O	1130	770	13		B	12000	16	13	19					Cour : 200 m2
O	4671	1011	14		B	15000	15	12	18					Terrain : 2500 m2
O	1239	1140	11		B	24000	21	16	25					
O	1516	1378	12		B	24000	17	14	20					
O	4997	1431	13		B	24000	17	14	20					Cour, terrain : 4.407 M2
O	4069	2166	14		B	44000	20	16	24					Cour, terrain : 1.400 m2
O	3500	2210	15		B	50000	18	15	24					Cour : 800 m2
O	140	70	[illegible]		B	2000	29	24	35					